20 mai 2022 -12:02

Bons d'Etat - Communiqué de presse de l'Agence fédérale de la Dette :

Communiqué de presse de l'Agence fédérale de la Dette :

Les coupons des bons d'État qui seront émis le 4 juin 2022 prochain sont fixés comme suit:

- bon d'État à 5 ans (4 juin 2022-2027, ISIN BE3871280108) : 0.70 %
- bon d'État à 10 ans (4 juin 2022-2032, ISIN BE3871281114) : 1.30 %

Pour ces bons d'État, le prix d'émission est fixé à 100.00 %.

La période de souscription sera ouverte du mardi 24 mai 2022 au vendredi 3 juin 2022 inclus, avec versement des fonds le mardi 7 juin 2022.

Agence Fédérale de la Dette
Avenue des Arts 30
1040 Bruxelles
Belgique
+32 257 47082
http://www.debtagency.be

Jean Deboutte
Directeur Strategy, Risk Management & Investor Relations
+32 470 74 72 79
info@debtagency.be

© 2023 - news.belgium.be